



## Inclusion des enfants handicapés : l'impératif de la petite enfance

### Introduction

On compte dans le monde quelque 650 millions de personnes handicapées, soit 10 % de la population totale, et plus de 20 % des plus pauvres. Les enfants handicapés sont stigmatisés dès la naissance et plus exposés que les autres à l'exclusion, à la réclusion, à l'abandon, au placement en institution et aux abus. Leurs taux de mortalité s'élèvent à 80 % même dans les pays où ils sont inférieurs à 20 % chez les moins de cinq ans<sup>1</sup>. Fait frappant, 98 % d'entre eux ne sont pas scolarisés dans les pays en développement.

La Convention relative aux personnes handicapées (CRPH), entrée en vigueur en mai 2008, a marqué une remarquable avancée vers la reconnaissance des handicapés comme membres égaux et actifs de la société. Elle affirme le droit des enfants et adultes handicapés de jouir de l'ensemble des droits et libertés fondamentales de l'être humain, et souligne l'importance d'une prise en charge précoce et de l'inclusion dans le système éducatif dès le plus jeune âge. Nous voudrions ici insister sur le fait que l'éducation et protection de la petite enfance (EPPE) est un puissant moyen de développer diverses aptitudes et de vaincre les handicaps et les disparités, et passer en revue les principales approches adoptées pour répondre aux besoins de développement des enfants handicapés.

### Pourquoi les enfants handicapés ont besoin de l'EPPE

Les premières années sont particulièrement propices pour stimuler le développement de l'enfant : 80 % des capacités cérébrales s'acquièrent en effet avant l'âge de trois ans. On constate que les gains sont les plus élevés chez les sujets ayant les plus gros handicaps. À l'inverse, l'absence de soin en bas âge aggrave durablement les handicaps. La malnutrition entraîne des dégénérescences précoces et, si elle s'accompagne d'une absence de stimuli, contribue au déficit cognitif et éducatif des plus de 200 millions d'enfants de moins de cinq ans qui « ne réalisent pas pleinement leur potentiel de développement »<sup>2</sup>.

Combinant soins, stimuli, soutien des parents et accès aux services pertinents, l'EPPE accroît les bienfaits des soins prodigués aux enfants handicapés. Les programmes basés sur une pédagogie centrée sur l'enfant et le soutien personnalisé qu'exigent ses besoins éducatifs et les aptitudes à acquérir facilitent le passage du milieu familial au contexte préscolaire<sup>3</sup>. De fait, les programmes d'EPPE attentifs aux besoins individuels et respectueux de la

diversité sont bénéfiques pour tous les enfants et contribuent à jeter les bases d'une société inclusive<sup>4</sup>.

Pour que l'EPPE soit ainsi « efficace, accessible et équitable, la société doit investir en elle »<sup>5</sup>. Entre autres mesures clés, il faut financer le dépistage et la prise en charge précoces, ouvrir à tous l'accès à l'éducation préscolaire et promouvoir les services éducatifs inclusifs dans la communauté, avec le concours de spécialistes.

### L'EPPE peut-elle mieux répondre aux besoins des enfants handicapés ?

#### Dépistage et prise en charge précoces

Dépistage et prise en charge doivent intervenir bien avant l'âge préscolaire et scolaire en vue de repérer les jeunes enfants « à risque » et de les aider. Pour une efficacité maximale, il faut y associer étroitement la famille, afin qu'elle sache où obtenir un diagnostic compétent et une aide thérapeutique propre à améliorer le bien-être et le développement de l'enfant. Un dépistage et une intervention précoces permettent de bien informer la famille, en particulier sur les potentialités de l'enfant et sur les types de soutien qui optimiseront ses capacités d'apprentissage. L'enfant handicapé a alors de meilleures chances de s'intégrer dans une école inclusive ordinaire et de s'y épanouir. Les chiffres suggèrent qu'un enfant en bas âge sur trois ne développera pas de handicap ultérieur ni n'aura besoin d'une éducation spéciale dans un établissement préscolaire s'il a été pris en charge très tôt<sup>6</sup>.

Plusieurs pays de l'OCDE montrent depuis longtemps l'exemple<sup>7</sup>, mais le Bélarus a lui aussi lancé récemment un programme de prise en charge de la petite enfance, appliqué dans huit centres de développement disposant d'un ensemble complet de spécialistes, qui offre des services personnalisés, centrés sur l'enfant et la famille, intégrant santé, nutrition et développement. Une formation est dispensée aux parents dans le cadre du programme pour répondre à leurs besoins et à ceux des enfants handicapés. S'y ajoutent des examens réguliers, des plans de développement de l'enfant et de la famille et un suivi rigoureux<sup>8</sup>. Au Viet Nam, le succès des dépistages précoces a encouragé l'inclusion totale des enfants handicapés dans le système scolaire<sup>9</sup>.

<sup>4</sup> World Vision Armenia focus group discussions with teachers, specialists and parents, février 2009.

<sup>5</sup> Penn, H. 2004. CHIP Report 8, CHIP, Londres.

<sup>6</sup> Hebbeler, K. *et al.*, cité dans Jones, L. 2009. Making Hope a Reality. ZERO TO THREE Policy Center.

<sup>7</sup> Brambring, M., Rauh, H., Beelmann, A. (dir. publ.). 1996. Early Childhood Intervention: Theory, Evaluation, and Practice. Walter de Gruyter.

<sup>8</sup> Vargas-Baron et Janson. 2008. Early Childhood Intervention, Special Education and Inclusion: A Focus on Belarus. UNICEF.

<sup>9</sup> Hodes, M. 2007. Early intervention in Vietnam, dans Down Syndrome Research and Practice, vol. 2, n° 1 p. 38-41, juillet 2007.

<sup>1</sup> Thomas P. 2005. Disability, Poverty and the MDGs. DFID.

<sup>2</sup> Grantham-McGregor, S. *et al.*. 2007. « Developmental potential in the first 5 years for children in developing countries », Lancet 2007; p. 369.

<sup>3</sup> ISSA. 2006. Documenting Educational Reform: the Step by Step Case Study project. Open Society Institute and Soros Foundations Network.

Accès de tous à l'éducation préscolaire

Outre des soins intégrés pendant les toutes premières années, il est essentiel que l'enfant handicapé ait accès à l'enseignement préprimaire. Or, ce n'est le cas que de 56 % des jeunes enfants dans le monde. Même si les statistiques mondiales concernant les enfants handicapés sont lacunaires, il apparaît que ceux-ci ont moins de chances de bénéficier de tels programmes. 80 % des 100 millions d'enfants handicapés (âgé de cinq ans et moins) vivent dans un pays en développement<sup>10</sup>, où l'enseignement préprimaire et les autres services de bases sont souvent insuffisants<sup>11</sup>.

Les gouvernements nationaux commencent depuis peu à reconnaître que l'EPPE peut être pour tous les enfants la clé d'une éducation équitable. Le Ghana, la Gambie et le Kenya prévoient de développer ces services pour les enfants pauvres et défavorisés des zones reculées. Le Cambodge est allé plus loin en incluant l'EPPE dans son Plan national pour l'accès universel à l'éducation de base d'ici à 2015, où handicap et égalité des sexes sont des thèmes transversaux. Plus encourageant encore est le plan du Lesotho (2005-2015), où les besoins éducatifs spéciaux sont pris en charge par l'enseignement préprimaire général, dans le cadre des efforts pour améliorer l'accès des groupes défavorisés<sup>12</sup>. Les donateurs doivent soutenir de tels efforts nationaux en incluant des dispositions relatives aux enfants handicapés dans les récents accords visant à élargir le partenariat de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'EPT. Les directives et le cadre indicatif de l'Initiative, et le nouvel outil « Équité et inclusion dans l'éducation », conçu pour faciliter la planification stratégique et économique en faveur de l'inclusion, doivent prévoir des services d'EPPE inclusifs complets<sup>13</sup>.

Les approches de l'éducation inclusive

La notion de « handicap » recouvre des situations, des aptitudes, des difficultés et des besoins divers, mais un certain consensus se dessine quant aux moyens viables de prendre en compte cette diversité dans l'enseignement. Le système éducatif répond en général à un nombre restreint de besoins d'apprentissage, ne reflétant pas l'éventail des aptitudes, centres d'intérêts et compétences linguistiques des élèves. Les enfants handicapés sont souvent éduqués dans des classes ou des écoles spéciales, où ils reçoivent un précieux soutien physique, médical, comportemental et pédagogique. Néanmoins, le concept tacite de « déficit individuel » et la persistance d'attitudes discriminatoires limitent souvent leurs options en matière d'études et perpétuent le placement généralisé en institution, déniaient aux enfants handicapés un accès égal à une éducation de qualité et exacerbant leur isolement social.

L'incapacité des systèmes éducatifs à reconnaître la diversité des besoins éducatifs et à y répondre est le

véritable obstacle à l'apprentissage. L'inclusion suppose la possibilité d'adapter les programmes généraux aux besoins spéciaux et une formation précoce pour développer l'orientation, la mobilité et les modes de communication de substitution<sup>14</sup>. L'expérience en matière de rééducation dans la communauté (CBR) montre que le concours de la famille est essentiel pour faciliter l'inclusion des enfants souffrant de tout type de handicap, quel qu'en soit le degré, et pour trouver des solutions durables et peu coûteuses. Dans les bidonvilles de Mumbai (Inde), des garderies communautaires ont été créées pour 6 000 familles vivant dans le dénuement. Elles accueillent tous les enfants de 3 à 6 ans, handicapés ou non. Le personnel - des diplômés du secondaire recrutés et formés localement - sont encadrés par des éducateurs spécialisés. On a constaté des gains réels sur le plan du développement et plus de 1 000 enfants handicapés ont ainsi pu s'intégrer dans les classes inclusives d'écoles publiques<sup>15</sup>. Il importe d'associer encore davantage les familles, les communautés et des handicapés à la mise en œuvre des politiques et des pratiques en matière d'inclusion.

**Conclusion**

Les droits des enfants handicapés passent clairement par la prise en charge dès la petite enfance. La ratification quasi universelle de la Convention relative aux droits de l'enfant et les adhésions croissantes à la CRPH, font obligation aux responsables de tous niveaux d'assurer aux enfants handicapés des deux sexes l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie. Les Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'accès universel à l'enseignement primaire et à l'élimination de la pauvreté exigent des initiatives d'EPT qu'elles prennent en compte d'urgence l'inclusion précoce des enfants handicapés, qui représentent un tiers des 77 millions d'enfants non scolarisés<sup>16</sup>. En 2008, la Conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO a adressé un message fort à la communauté internationale, afin qu'elle investisse davantage dans le dépistage et la prise en charge précoces et les programmes d'EPPE inclusifs, et donnent aux enseignants une formation et du matériel appropriés pour répondre aux besoins de populations d'élèves diverses. Fondamentalement, la promotion de services d'EPPE complets et inclusifs doit devenir une priorité dans les efforts mondiaux en faveur du développement.

Jane Betts  
World Vision UK

Divya Lata  
Open Society Foundation

\*\*\*\*\*

Pour d'autres numéros de cette série, veuillez cliquer sur :  
<http://www.unesco.org/en/early-childhood/unesco-policy-briefs-on-early-childhood/>  
Pour adresser vos commentaires et demandes de renseignements, veuillez contacter la Division pour la promotion de l'éducation de base, UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France  
☎ 33 1 45 68 08 12, fax: 33 1 45 68 56 26  
[earlychildhood@unesco.org](mailto:earlychildhood@unesco.org)

<sup>10</sup> Sur la base des statistiques de Nations Unies Enable.

<sup>11</sup> Taux bruts d'inscription en EPPE : 10 % en Afrique subsaharienne, 22 % dans les États arabes, 31 % en Asie centrale, 36 % en Asie du Sud et de l'Ouest, 49 % en Asie de l'Est, 49 % dans les pays en transition et 59 % en Amérique latine. UNESCO, 2006. Rapport mondial de suivi sur l'EPT.

<sup>12</sup> Education's Missing Millions - including disabled children in education through EFA FTI processes and national sector plans. World Vision UK, 2007.

<sup>13</sup> Actuellement testé au Kirghizistan, au Lesotho et au Malawi.

<sup>14</sup> Save the Children. 2009. See Me Hear Me: a guide to using the UN CRPD.

<sup>15</sup> Spastic Society of India, cité par Alur, 2007, dans Barton et Armstrong (dir. publ.) Policy Experience and Change: Cross Cultural Reflections on Inclusive Education. Springer.

<sup>16</sup> UNESCO, 2006. Rapport mondial de suivi sur l'EPT.